



# Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers



## PREJ de Saint Quentin Fallavier

### NOTRE SÉCURITÉ ? ON VERRA APRÈS !

Après avoir avisé les CSP PREJ, ARPEJ, le DSP, le DI et le DAP sur les risques qu'engendre le fait de positionner des agents « seuls » en renfort de l'ELSP, nous constatons toujours cette pratique voire même une augmentation de cette dernière.

Nous remarquons que les agents sont positionnés sur des missions avec un trajet A/R de plusieurs centaines de kilomètres pouvant dépasser les 13h15 journaliers sans que cela ne leur pose problème.

De surcroît, les règles de sécurité d'accès à l'armurerie sont « allégées » pour que l'agent puisse effectuer sa mission.

#### L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE NE SE SOUCIT PAS DE NOTRE SÉCURITÉ

Pour les agents qui refusent / refuseront de réaliser ces missions « seuls », la directive est UNE DEMANDE D'EXPLICATION.

Malgré les multiples CRP des agents, leurs inquiétudes et interrogations restent sans réponse. La direction ne daigne pas leur répondre.

La seule réponse apportée par le DSP lors d'un échange avec le SPS est « je ne vois pas où est le problème. Cette pratique s'effectue depuis 10 ans en Auvergne et la doctrine ne l'interdit pas. Nous continuerons ».

Comment peut-il nous apporter cette réponse alors que nous lui avons soumis à plusieurs reprises les risques d'une telle pratique ?

Si malheureusement, il y a des situations risquées que l'on ne peut prévenir, il nous semble primordial, de faire en sorte de préserver au maximum la sécurité des agents.

La sécurité des agents reste la priorité pour le SPS, c'est pourquoi il maintiendra ses efforts afin d'obtenir une réponse précise et réglementaire sur ce point.

Le SPS demande aux agents de poursuivre leurs CRP pour contester cette pratique.

Le 27 février 2023

Le Bureau Local SPS